

La lettre du Maire



Sommaire

Notre Horizon	1
L'Essentiel des Conseils	2
En Vrac En Vrai	3-5
La Charte de l'Environnement	4
La Vie Municipale	6-7
Des Nouvelles de la Casa	8
Calendrier des Manifestations	8

Notre Horizon



La bonne nouvelle, c'est qu'il y a moins de tués sur la route.

La mauvaise, c'est qu'il y en a encore !..

“COUP DE FREIN SUR LA VITESSE !”, c'est le nom de la campagne que lance la Commune de Châteauneuf contre la vitesse excessive des automobilistes sur son réseau routier.

Les automobilistes roulent trop vite ! les riverains des voies communales, les piétons, les cyclistes, les promeneurs sont soumis à l'insécurité du fait de la vitesse excessive des véhicules en tout genre.

En zone urbaine, la vitesse est plafonnée à 50 km/h : c'est la vitesse maximale, ce n'est pas la vitesse minimale à laquelle il faut rouler ! Il en est de même sur les voies hors agglomération où la vitesse est limitée.

Il est impossible de poster un gendarme à côté de chaque conducteur. Il est irréaliste de penser pouvoir installer un radar de contrôle tous les 100 mètres. Il est interdit d'installer des “ dos d'âne ” hors de l'agglomération.

Mais **il est possible** de rouler moins vite. Il suffit pour cela que chacun décide de respecter l'autre et de se respecter soi-même. C'est le sens que nous voulons donner à cette campagne contre la vitesse sur nos routes.

Nous voulons sensibiliser tous les usagers de la route aux risques de **la vitesse qui tue**. Cette action d'information, de prévention, de tests, de contrôle se déroulera du lundi 25 avril au dimanche 8 mai 2005. Elle comportera un affichage intensif itinérant sur les principales voies communales, des démonstrations, des situations de crash avec ceinture de sécurité, des sensibilisations à diverses situations de conduite, des initiations diverses à la sécurité pour les enfants.

Les élus du Conseil Municipal seront présents sur les axes routiers pour rappeler les prescriptions sécuritaires, les services de coordination de sécurité routière de la Préfecture réaliseront de nombreuses animations sur la sécurité et la prévention, la Gendarmerie Nationale interviendra sur nos routes.

Jean-Pierre MAURIN

Mairie de Châteauneuf
4 place Georges Clemenceau
06740 Châteauneuf
Tel : 0 492 603 603
Fax : 0 492 603 600
<http://www.ville-chateauneuf.fr>

Horaires de réception du public :
du lundi au jeudi :
- de 10 à 12 heures
- de 13 h 30 à 17 heures
le vendredi :
- de 10 à 12 heures
- de 13 h 30 à 16 heures

Responsable de la Rédaction :
Jean-Pierre Maurin
Réalisation :
Espace Multimédia de Châteauneuf
espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr

Le Conseil Municipal du 8 février 2005

Une ouverture de crédits

En attendant le vote du budget primitif, et pour permettre le paiement des factures en cours, des ouvertures de crédit en section d'investissement ont été décidées à hauteur de 162.900 Å.

Les Commissions Communales :

Deux commissions n'ayant plus lieu de perdurer ont été supprimées : il s'agit de la commission "Euros", créée en son temps pour faciliter le passage du franc à l'euro, et la commission "collecte sélective" dont la compétence a été transférée à la Communauté d'agglomération.

Une commission "communication" a été créée. La désignation des représentants interviendra à la prochaine séance du Conseil.

La Commission "ouverture des plis" a été renommée "commission d'appels d'offres" conformément aux textes des Marchés Publics.

Classes de ski :

Cette année scolaire, l'activité ski concerne deux classes : le CP/CE et le CE1, qui participeront chacune à 5 sorties.

Le Conseil Général prend en charge le prêt du matériel de ski et l'organisation des cours sur place.

Les parents participent pour les forfaits et le remplacement du matériel cassé ou perdu.

La Commune prend en charge les 5 voyages en autocar, pour la somme globale de 1.375Å.

Le Conseil Municipal du 2 mars 2005

Vote du budget primitif de l'année 2005.

Le budget de l'année, élaboré lors de réunions de travail des conseillers municipaux, a été présenté par Christian GORACCI, adjoint en charge des finances.

C'est un budget d'investissement. En effet, les projets d'investissement de ce mandat municipal, après la phase d'élaboration, de montage, de recherche de subventions, de retards dus à divers recours judiciaires d'une association, peuvent enfin démarrer.

Avec 3.583.639,21 Å, les principaux investissements suivants sont programmés sur cet exercice : salle polyvalente, crèche multi accueil, réaménagement de la place des Pins, travaux de voirie, travaux de réseaux d'eau, d'assainissement, de pluvial, travaux de mise en ordre au cimetière, travaux de réfection du prieuré du Brus, ...

Pour sa part, la section de fonctionnement s'élève à 3.624.264,52 Å dont 1.991.000 Å qui abondent la section investissement.

Tableau des effectifs communaux

Un poste d'agent administratif à temps complet est ouvert. L'effectif total du personnel communal au 1er avril est donc de 26 agents.

Autorisation d'ester en justice

Une nouvelle requête en référé assignée par un riverain de la salle polyvalente à caractère culturel a été engagée.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à défendre les intérêts de la Commune dans cette action.

Salle multi sports Saint Jaume (joutant le gymnase)

Le Conseil Général est autorisé à déposer le permis de construire du gymnase et de la salle multi sports sur le terrain du domaine privé de la Commune sis au quartier Saint Jaume.

Commission Communication

L'information interne à usage des élus pour leur travail, ou externe à usage de la population a besoin d'être optimisée. Aussi, une Commission Communication composée de 6 conseillers municipaux et pouvant faire appel à des compétences externes a été créée.



L'Esp@ce Multimédi@

Déjà 4 ans ! 4 ans de découvertes, d'apprentissages, de travail, de bonheur...

4 ans, en informatique, c'est très long, c'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de changer tout le matériel : plus rapides, plus performantes et toujours aussi faciles d'accès grâce aux conseils éclairés de Ludovic, les nouvelles machines seront installées début avril. Les anciennes seront réparties entre la Médiathèque, l'école et la Mairie.



À la rentrée des vacances de printemps, les enfants de l'école élémentaire auront la joie de découvrir les premiers ce nouveau matériel. Les adhérents de la Médiathèque les découvriront à leur tour lors des différents cours proposés (mardi de 17 h à 18 h, mercredi de 18 h à 20 h, vendredi de 16 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h) ou lors des séances d'utilisation libre (les mardis de 15 h 30 à 18 h 30, jeudis de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredis de 14 h à 16 h). Le mercredi toute la journée et le samedi après midi sont réservés aux jeunes.

Enfin, elles permettront de meilleures performances pour le stage cinéma, de l'écriture du scénario à l'enregistrement d'un DVD, qui aura lieu du 10 au 16 avril. Attention, les places sont limitées, l'inscription obligatoire. Renseignements auprès de Ludovic : 04 93 42 73 24.

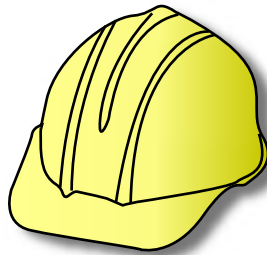
Depuis 1999, le label des Villes Internet, illustré par l'octroi d'une à cinq @, offre aux collectivités locales la possibilité de montrer leur implication et leur volonté dans la promotion et la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de tous pour l'intérêt général. Pour la troisième

année consécutive, l'Esp@ce concourt cette année encore pour ce label "ville Internet".

Etat d'avancement de la salle polyvalente

Les travaux de terrassement sont achevés. Comme prévu, après une fine couche de terre, les terrassiers sont parvenus à la roche calcaire qu'il a fallu entailler pour que la salle polyvalente soit bien positionnée et que la dalle formant la couverture devienne rapidement le promontoire engazonné qui prolongera le point de vue panoramique.

Le traçage du bâtiment, le positionnement des engins de construction sont réalisés : l'élévation de la structure peut donc commencer.



Etat d'avancement de la salle multisports St Jeume

La salle multisports St Jeume, dont la réalisation viendra compléter le prochain gymnase, fait l'objet d'un avant projet sommaire. Le principe de sa création a été adopté en Conseil le 24 novembre dernier.

Une réunion de réflexion associant élus des communes voisines, professeurs d'éducation physique et sportive et les membres de la Commission municipale Sports s'est tenue en Mairie. Les propositions des différents partenaires ont été prises en compte dans le projet d'architecture.

D'un point de vue technique, le gymnase et la salle multi sports seront contigus.

Reliure des archives

Les archives communales comprennent de très vieux ouvrages : registres paroissiaux, d'état civil, registres de délibérations, des livres "Terrier" (les ancêtres du cadastre), ... qui nécessitent des travaux de restauration afin d'assurer leur conservation.

Entrepris en 1995 sous l'impulsion de Pierre BERTRAND, 1^{er} adjoint, ces travaux de restauration se poursuivent d'année en année. Ces restaurations (désinfection, désacidation aqueuse, doublage, recollage, et enfin reliure en cuir pleine peau) assurent à ces vieux documents leur pérennisation pour les générations futures.

À ce jour, les volumes les plus anciens et les plus vulnérables à l'épreuve du temps : 28 volumes d'état civil (de 1675 à 1822) et 37 volumes de délibérations (de 1674 à 1819) ont été remis en état.

Les 8 livres "Terrier", de 1637 à 1793, sont en très mauvais état et réclament un sauvetage en urgence.

Réfection du cadastre

C'est un document important pour les propriétaires, pour les cessions, pour les transmissions, pour l'urbanisme, pour la fiscalité. La Commune possède son cadastre "napoléonien" dont l'établissement date de... 1833 !

C'est sur la base de ce cadastre qu'en 1934 une rénovation a été organisée par les services fiscaux. Mais ce cadastre "papier" a été tracé à une échelle trop grande, ce qui n'en facilite pas la lecture. Les moyens modernes aujourd'hui permettent la réalisation d'un nouveau cadastre à partir de relevés satellitaires, de prises de vues aériennes, de procédé photogrammétrique, de logiciels informatiques performants.

Les 7 anciennes feuilles du cadastre comprenant 3980 parcelles et 1932 bâtiments seront découpées en 30 sections

nouvelles, dessinées à l'échelle au 1/1000 à l'exception du village au 1/500 et du bois de Châteauneuf au 1/200.

Dans un premier temps, vous pouvez observer des traçages sur les voies, chemins et autres parcelles : ce sont des points géodésiques qui, une fois photographiés et traités informatiquement, permettront les assemblages et la réalisation cartographique.

Dans un second temps, les propriétaires dûment convoqués, seront invités à définir la position exacte des limites de leur propriété en présence du propriétaire voisin et du géomètre du cadastre.

Une commission de délimitation est instituée à l'ouverture des travaux. Elle a pour mission de constater l'accord des propriétaires sur les limites, et dans le cas contraire de les concilier et de fixer, si le litige persiste, une limite provisoire dans l'attente d'une solution judiciaire.

La Mairie a connaissance des références des véhicules des géomètres du cadastre et peut rassurer tout administré qui s'inquiéterait de certains véhicules dans son quartier.

Portage des repas à domicile

Toute personne ne pouvant se déplacer ou dans l'incapacité de préparer ses repas pour une période donnée ou de façon régulière peut bénéficier de ce service

Le repas de midi est composé d'une entrée, d'un plat chaud, fromage, pain et dessert. Le repas du soir est plus léger : potage, dessert et pain. Les repas sont livrés 7 jours sur 7.

Ce service coûte 7,28 Å par jour. Pour en bénéficier, un seul impératif : être doté d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes. Pour tout renseignement ou pour s'inscrire, appeler en Mairie : 0 492 603 603.

Les réunions de quartiers : les élus viennent à votre rencontre

Comme l'an passé, le Conseil Municipal, désireux de

développer l'information communale et d'être toujours à l'écoute des habitants de Châteauneuf, souhaite rencontrer les Castelneuvois.

Nouveauté cette année : ces réunions seront itinérantes, les élus se déplaceront vers vous.

Les administrés sont aimablement conviés à assister et à participer à ces échanges.

La Commune a été divisée en 4 quartiers.

- LES COLLES dans les jardins du Brusca le vendredi 2/04 après-midi, sur le CD4 le vendredi 2/04 au matin.

La route de Vabonne - Plascassier et les chemins suivants :

Piéchal, Rourée, Font de l'Ormeau, Camp de Tende, Picholines, Pélerins, Piol, Vignal, Ranch, Notre Dame du Brusca, Colles, la Tour, Riou Merlet, Lauriers, Colles du Riou, Brague, Riou, Bramafan, Parettes, Jasmins, Carignan, Espère.

- LE BELVEDERE : sur la place des Pins à Pré du Lac le lundi 4/04 au matin, chemin de St Jeume le lundi 4/04 après-midi

UNE CHARTE POUR L'ENVIRONNEMENT

La Communauté d'agglomération Sophia Antipolis a manifesté sa volonté de se lancer dans une démarche de charte pour l'environnement.

Une charte est un contrat d'objectifs pour l'environnement signé entre la CASA et l'État.

C'est également un outil :

- * permettant de mettre en cohérence des actions environnementales en cours ;
- * permettant de construire une politique allant dans le sens du développement durable ;
- * aboutissant à un plan d'actions concrètes sur 5 ans..

Il s'agit donc de mettre en place une véritable politique environnementale allant dans le sens du développement durable, avec pour principaux objectifs :

- De protéger et de maintenir ou d'améliorer les qualités des ressources naturelles ;
- De lutter contre les rejets et les nuisances tels les déchets, les eaux usées, le bruit, la pollution ;
- De participer à la préservation des paysages caractéristiques, des milieux naturels, des espèces végétales et animales ;
- D'assurer la sécurité en matière d'environnement (risques naturels et technologiques)
- De concilier développement économique et social et préservation de l'environnement ;
- De développer la communication, l'information et la sensibilisation de tous les publics, ainsi que les mesures incitatives en faveur des actions environnementales ;
- D'instaurer des pratiques de concertation et de participation du public aux prises de décision ;
- D'optimiser la transversalité entre les services de la Communauté d'Agglomération et les Communes autour de l'environnement.

Les Chemins : Pilon, Lucioles, Batédou, Sarrée, Adret, Saint Andrieu, Cerisiers, Cabanon, Hubac, Caroubier, St Jeume et la traverse St Jeume, Barnarac, Cayans, Vence, Bouscarles, Bois et des routes de Gourdon, Bar sur loup, Nice ainsi que la Place des Pins.

- LES PLAINES : à l'emplacement des futurs services techniques (anciennement "Tournier") le mardi 05/04 au matin, au Rond-Point de la Rourée le mardi 5/04 après-midi

La route de Grasse et les chemins suivants :

Plan de Clermont, Quarantier, Haut Clermont, Confréries, St Jean, Groules, chemin de la Treille (Partie inférieure à partir du carrefour Couale /Treille) Boullière.

- LE VILLAGE : le mercredi 6/04 après-midi en mairie

Le village historique, les routes du Village et d'Opio et les chemins suivants :

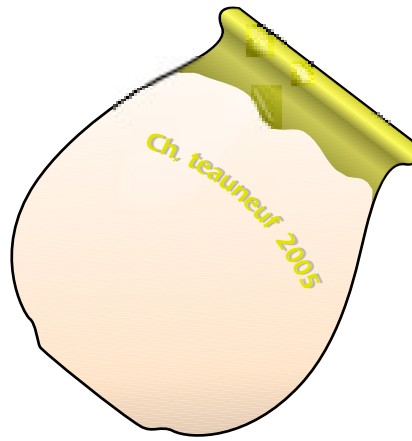
Basses Treilles, Treille, (partie supérieure jusqu'au carrefour Treille/Couale) Collines, Couale, Aire de la Couale, Allées, Chênes, Cazette, Fouan, Grande Fontaine, Clavary, Moulin, Bellevue, Bergier, Château, Gibous.

L'Europe, le référendum

Le traité constitutionnel définit les grands principes fondateurs de l'Europe élargie. Ce texte doit être voté par les Parlements nationaux ou par voie référendaire par les 25 Etats. La France a opté pour la voie référendaire, et le référendum aura lieu le 29 mai prochain.

Si l'un des états refuse cette Constitution, alors elle ne s'appliquera pas... et l'Europe sera à nouveau dans l'impasse..

La question de l'adhésion de la Turquie ne doit pas être confondue avec le vote sur la Constitution, les enjeux étant totalement différents.



Le fleurissement

Pour la deuxième année, le Conseil Municipal souhaite améliorer le cadre de vie de la Commune. Le deuxième concours de fleurissement se prépare activement, les services techniques vont cette année encore participer au fleurissement de la Commune.

Les habitants du village, des Mousquettes et du Pré du Lac, ainsi que les divers acteurs économiques sont invités à planter, arroser, en un mot : embellir notre cadre de vie quotidienne.

Le jury visitera les quartiers puis se réunira dans le courant du mois de juin afin de déterminer les gagnants de cette deuxième "jarre d'or". Les résultats seront annoncés le 13 juillet, place du Courrédou, lors de l'apéritif offert à l'occasion de la Fête Nationale.

Alors tous à vos binettes, arrosoirs, bordures et autres jarres !

Le débroussaillage : une obligation qui nous concerne tous !

Quelques rappels....

En cas de feu, le débroussaillage est la meilleure protection. Il permet de limiter le développement d'un départ de feu accidentel.

Les pompiers peuvent intervenir avec plus d'efficacité.

Le débroussaillage : une obligation.

Cas général

Il doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de votre propriété .

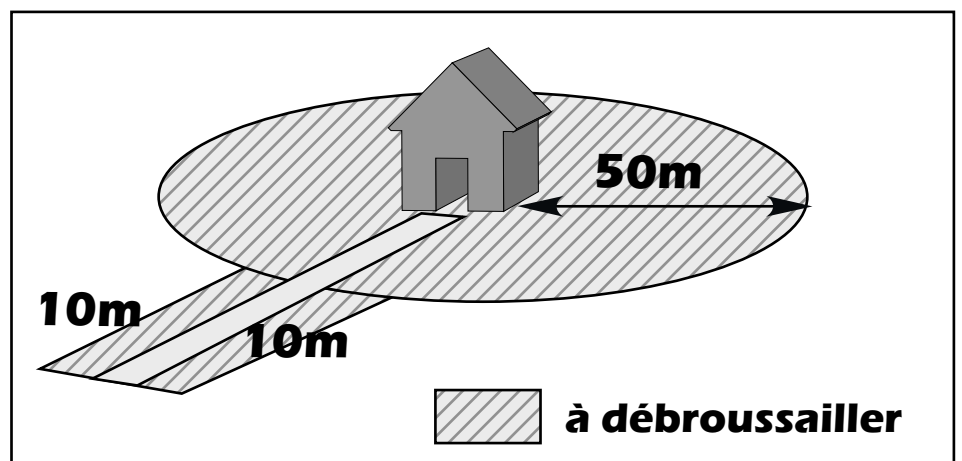
1. aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres
2. De part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 mètres.

Cas particulier

Votre propriété est située en zone urbaine, définie par le POS communal en vigueur, ou votre propriété fait partie d'un lotissement :

la totalité de votre propriété, même en l'absence de toute construction doit être débroussaillée; sans oublier le périmètre de 50 mètres autour des bâtiments, dans le cas où ce dernier empiéterait sur une zone non urbaine.

Des brochures explicatives sur l'obligation de débroussailler sont à votre disposition en Mairie.



*** 8 janvier : la galette des rois de la Médiathèque**

L'association des Amis de la Bibliothèque sait recevoir et y met toute son énergie, cela se voit et se sait. Beaucoup de monde pour cette belle après midi, commencée par une conférence de Monsieur le Doyen René DARS sur la planète Mars. Illustrée de bien belles photos commentées avec beaucoup de connaissances et d'humour, cette conférence a passionné le public.

Les galettes furent ensuite partagées dans la bonne humeur.

*** L'AG des Messugüé**

Le dimanche 16 janvier, Lei Messugüé et leurs amis se sont réunis pour leur assemblée générale annuelle.

Les membres du groupe et leurs invités ont écouté le mot de bienvenue (en provençal) de la présidente et approuvé les comptes rendus moral et financier qui ont montré que le groupe se porte bien et arrive en fin de saison à joindre les deux bouts.

En avant-première, l'assemblée a pu regarder les nouvelles danses, montées pour la prochaine fête de Notre-Dame du Brusç. Ensuite, tous ont dégusté la galette des rois arrosée du verre de l'amitié, avant de se quitter en se disant "à l'an que vèn !".

*** Le Carnaval du COF**

Le samedi 19 février, à partir de 20h, le Comité des Fêtes organisait son fameux Carnaval : comme l'année dernière, les déguisements étaient variés et remarquables : du bébé à l'émir du Sahara.

Le repas champêtre et la soirée dansante animée par Yohan ont fait le bonheur des invités, qui sont repartis chez eux ravis de leur soirée.

*** Amistad Latina fête son premier anniversaire**



Il y a un peu plus d'un an, Nora Martinez proposait une animation hors des sentiers battus pour le Téléthon 2003 : un spectacle de danses traditionnelles d'Amérique du Sud : un grand succès. Ce fut l'occasion pour elle, et une quinzaine d'autres familles originaires du Mexique, du Pérou, de Bolivie, du Chili,... de créer l'association Amistad Latina, avec pour objectif de faire connaître les traditions et cultures de l'Amérique Latine. Succès renouvelé lors de la Fête Agricole et Pastorale de Notre Dame du Brusç l'an dernier.

La dernière manifestation d'Amistad Latina a mis le cacao à l'honneur : un peu de culture avant de se régaler : l'aventure

du cacao, découvert par Cortes en Amérique Centrale en 1519, ses nombreuses vertus, ... Les amateurs de chocolat se sont déplacés nombreux pour ces dégustations. Une après-midi de découverte, de régal et d'amitié.

Nora et ses amis vous proposent de nouvelles découvertes : le 30 avril rendez-vous poétique à la salle du Pontis à 17 h.

*** La fête nationale de la poésie**

"Passeurs de mémoires" : c'est le thème du 7^{ème} Printemps des poètes, une manifestation qui symbolise la célébration de la poésie en France.

L'Atelier d'écriture, animé par Marie-Claude LAMBERT, professeur de français au CIV de Valbonne, est une des activités de la Médiathèque. Cet atelier, qui se retrouve 2 jeudis par mois, est très actif. Le Printemps des Poètes lui permet de se faire connaître au travers de textes sur des thèmes variés, travaillés spécialement pour cette occasion et pour une lecture publique à plusieurs voix.

“Passeurs de mémoires”, ce furent aussi les plaintes des temps anciens, en particulier “*le temps des cerises*” que Jeanine GUIGUET a fait chanter à tous.

2005, c’est le soixantième anniversaire de la libération du camp d’Auschwitz. 2 adolescents “passeurs de mémoire”, qui ont visité les camps l’année dernière avec leur collègue sont venus témoigner, leur émotion était palpable. Nelly GAUCHE a lu un poème de Marianne COHN : “*je trahirai demain*” et un poème de Robert DESNOS “*ce cœur qui haïssait la guerre*”.

2005, c’est aussi le centième anniversaire de la mort de Jules VERNE. Agnès MARIAUX s’est fait l’interprète de ce visionnaire.

Après toutes ces émotions, un moment de détente et de convivialité autour d’une tasse de thé a été très apprécié.

L’après-midi s’est terminée par une conférence de Monsieur KLEIN sur le thème de l’illusion.

Tous les textes lus et exposés sont consultables à la Médiathèque aux heures de permanence et sur le site internet www.ville-chateauneuf.fr, rubrique Médiathèque.

*** Le carnaval de l’école sur le thème des éléments climatiques et cosmiques**

C’est un joyeux défilé qui a parcouru les rues du village en ce dimanche 13 mars. Partis de la salle du MASET, petits et grands ont rejoint le plateau San Bastian pour brûler le “paillassou” fabriqué à l’école maternelle. Sous leurs



Une assistance passionnée à la lecture des poèmes

déguisements, on pouvait notamment reconnaître les enfants de l’école de Châteauneuf entourés de leurs parents et de leurs enseignantes, le carnaval étant organisé par l’Association des Parents d’élèves. Saluons l’inventivité des enseignantes qui ont su décliner le thème des “éléments climatiques et cosmiques” en différents costumes réalisés par les enfants: flocons de neige, nuages d’orage, arc-en-ciel, système solaire, lune, planètes et bonhommes de neige...

Les confettis ont volé, la musique a résonné sur la place de la mairie puis les farandoles sont retournées se restaurer, toujours en musique, salle du MASET autour d’un goûter offert par l’APE et les parents.

*** Lei Messuguié reçoivent le Rode de Basse Provence**

Le Rode de Basse Provence est composé d’une trentaine de groupes provençaux de l’ancien Var (du département du Var au fleuve Var) dont un tiers des

À l’intention de ses membres, il organise 5 journées d’étude par an permettant à quelques 250 personnes de participer à divers ateliers : danse, musique, chant, couture.

Ces journées se déroulent un dimanche dans la ville ou le village de l’un des groupes, volontaire et disposant de locaux suffisants en nombre et en superficie.

À l’initiative des Messuguié, le 13 mars dernier, le Rode de Basse Provence s’est donc rassemblé dès 8 h 45 au Collège “Le Pré des Roures” au Rouret pour l’une de ces journées de travail.

À midi, l’apéritif traditionnel s’est déroulé avec la présence amicale du Maire de Châteauneuf. Après le repas sorti des paniers, les ateliers ont repris et, à 17 heures, tous les acteurs de cette journée ont pris le chemin du retour.

Des nouvelles de la CASA

Les concours financiers Solidarité entre les communes et l'agglomération.

Pour soutenir les communes, l'agglomération dispose de deux types de concours financiers : la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) et les Fonds de Concours.

Deux aides qui viennent s'ajouter au reversement fiscal obligatoire effectué sous la forme d'attribution de compensation.

Pour l'année 2004, l'intégralité de la taxe professionnelle collectée (63,3 millions) se trouve reversée sous la forme de concours financiers.

En reversant le montant de taxe professionnelle collecté par la commune avant le passage à la TPU (diminué des charges relatives aux transferts de compétences), les attributions de compensation assurent aux communes une neutralité financière lors des transferts de compétences.

De son côté, la DSC a trois finalités précises: associer les communes au développement économique, les aider à financer leur charge et corriger les inégalités de ressources fiscales. Cette dotation se décline en deux parties.

La première qui concerne la solidarité (2,2 millions) est versée aux communes à partir de quatre critères: le montant des charges générales, le nombre de logements sociaux, le nombre d'élèves et le potentiel fiscal.

La deuxième partie qui concerne l'intéressement (1,8 million) permet aux communes de retrouver, dans une certaine mesure, la souplesse financière dont elles bénéficiaient avant le passage à la TPU.

Enfin, l'agglomération consacre 2 millions d'euros au versement de fonds de concours. Ces sommes attribuées sur présentation d'un projet offrant un intérêt pour plusieurs communes constituent une aide à l'investissement pour les communes.

Trois thématiques ont été privilégiées: les équipements sportifs et de loisirs, le patrimoine culturel et la petite enfance.

Qu'ils soient versés sous la forme de DSC ou de Fonds de Concours, ces soutiens financiers traduisent la solidarité qui existe entre les communes et le groupement.

Ils sont la preuve que l'union contribue à la réussite..

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



Le 3 avril 2005 fête agricole et pastorale de Notre Dame du Brusuc à partir de 10h.

Renseignements en Mairie :
0 492 603 603

14 et 15 avril 2005, Stage de Tadelakt (initiation) salle du Pontis de 9h à 17h.

Les 16 et 17 avril 2005, Stage de Tadelakt (perfectionnement) salle du Pontis de 9h à 17h.

Renseignements : Patricia DESTORS : 06 13 29 07 92

Du 22 au 28 avril 2005, Semaine provençale (programme joint.)

Renseignements : Marie-Claude LEOUFFRE : 06 19 73 36 19

Le 30 avril 2005 Amistad Latina "poésie Latino américaine" salle du Pontis à partir de 17h.

Renseignements : Nora MARTINEZ : 04 93 60 19 77

Du 18 au 24 mai 2005
Châteauneuf Expo salle du Pontis et village.

Renseignements : Médiathèque :
04 93 42 41 71

Du 20 au 22 mai 2005 Fête patronale de la St Trinité sur le plateau San Bastian.

Renseignements : Barbara
0 492 603 603

22 mai 2005 Concert à Notre Dame du Brusuc à partir de 17h. (programme joint.).

Renseignements : Amis du Brusuc
06 82 90 30 08
e.mail : secretaire@amisbrusc.com

28 mai 2005 Conférence sur la culture et les traditions du Mexique à la salle du Pontis animée par Amistad Latina à partir de 17h.

Renseignements : Nora MARTINEZ :
04 93 60 19 77

11 juin 2005 Concert à Notre Dame du Brusuc à partir de 21h. (programme joint.).

Renseignements : Amis du Brusuc
06 82 90 30 08
e.mail : secretaire@amisbrusc.com

23 juin 2005 Feu de la St Jean sur le Plateau San Bastian à partir de 21h.

Renseignements en Mairie :
0 492 603 603

25 juin 2005 Exposition de l'association "art et créer" à la salle du Pontis et la salle du Village.

Renseignements : Patricia DESTORS : 06 13 29 07 92

Du 6 au 9 juillet 2005 Festival des nuits du Brusuc à la Chapelle Notre Dame du Brusuc.

Renseignements en Mairie :
0 492 603 603

Châteauneuf's Headlines In English



Anti- speeding campaign in the Commune of Chateauneuf

Drivers are going too fast . There is 50 km per hour limit in urban areas and those who exceed that are putting pedestrians, cyclists and other road users at risk . We should all have a bit more respect for others. Speed Kills !

So , in order to raise our collective consciences, from the 25th April to the 8th May there is a campaign taking place which will affect us all - there will be extra road signs, simulated crash tests, demonstrations, seat belt awareness tests and road safety lessons for children.

Not only will members of the Municipal council be on hand to remind us about road safety, but the Gendarmerie Nationale will be intervening as well.

Updating the Land Registry Plans

The land registry ('cadastre') is the point of reference for land owners, planning applications, transfers and local taxes .The first land registry plans were drawn up in 1833, and then modified in 1934 by the fiscal services.

However, we now have the chance to bring that really up to date and make it totally accurate through the means of modern technology and the 7 ancient sheets of the register, which show 3,980 plots of land and 1,932 buildings, will be divided into 30 sections, brought up to

date and made more accessible by changing the scale.

You may have noticed white squares on some roadways already - these are ' geodesique' reference points which, when picked up by satellite, will permit a computerised plan to be established.

Then, all property owners will be called up to define precisely their boundaries in the presence of the official surveyor and neighbouring property owners. A Boundary Commission will be established, the role of which will be to record the agreement between parties on the boundaries, or if no agreement can be reached at first , try to reconcile differences. If no agreement can be reached, the Commission will fix a provisional boundary pending action through the Courts resolving the dispute.

Clearing Your Land

A few reminders : keeping your land clear of brush is the best defence against fire - a fire spreads less quickly and the fire brigade have easier access .

Brush should be kept trimmed within a radius of 50m from a building , and 10m either side of roads which give access to buildings.

However, if your land is part of a lotissement, or in an urban zone, as defined , even if nothing is built on your plot , it must be kept brush free.

Leaflets explaining your duty in this regard are available at the Mairie.

Charter for the Environment

Within the context of membership of Chateauneuf of the Agglomeration of Sophia Antipolis , a set of goals has been agreed between the State and our Agglomeration. This means that there will be a coherence of environmental steps in our area, and the creation of an environmental policy that will affect us all . The aims will be to protect and preserve our natural resources, fight pollution and dumping, preserve landscapes and their flora and fauna and reconcile development and conservation amongst other actions.

DON'T FORGET TO COME TO :

the fete agricole et pastorale de notre dame du brusc at 10 am on the 3rd april

and

22-26 april our 'semaine provencale'

and

22 may the first of the season of concerts organised by les amis du brusc.

Details of the above and all other village events can be obtained in the Mairie.

